



Bulletin Municipal
Décembre 2016
Commune de Besse

LE MOT DU MAIRE

La fin de l'année 2016 approche et, comme toujours, nos élus chargés de l'information, Alix, Harriet, et Jean Louis ont consacré du temps à vous tenir informés au mieux de la vie communale. N'hésitez pas à les contacter pour toutes suggestions.

Cela permet de présenter un bilan global des animations qui vous ont été proposées pendant ce second semestre. Nous pouvons dire que le bilan est très positif en particulier par le fait de la fréquentation qui fut au delà de toute espérance.

La fête votive de Besse qui a commencé le vendredi, jour du marché, n'a en rien perturbée cette manifestation, bien au contraire.

Cette réussite et les autres nous la devons à l'esprit d'équipe qui anime tous les acteurs des différentes actions, responsables des associations, bénévoles multiples et tous les membres de la Mairie.

Nous devons poursuivre dans cette voie d'entente cordiale, afin que le succès d'aujourd'hui soit aussi celui de demain.

Ainsi, notre Commune est connue et je dirai même reconnue, pour le dynamisme de sa vie associative, ce que nous veuons d'être souvent sollicités, comme en témoignent le critérium national de vélo, la Fête de la Châtaigne, le Téléthon, le Trail, etc ...

Le Conseil Municipal formule le vœu que cet esprit demeure non seulement au niveau de la Commune, mais encore dans celui de votre vie professionnelle et familiale.

Bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à vous tous et meilleurs vœux pour 2017.

Francis Malvy



ACTIONS ET ACTIVITÉS DE CE SEMESTRE

ART-à-BESSE le 10 juillet

Le marché d'art à Besse s'est déroulé le 10 juillet par une très belle journée ensoleillée. Beaucoup d'artistes ont exposé leurs œuvres, ce fut un franc succès. Il faut féliciter l'association qui permet de promouvoir l'Art sous toutes ses formes dans notre Commune. Une seule remarque a été faite et les organisateurs en tiendront compte à l'avenir, à savoir être vigilant sur la nature des œuvres exposées dans l'église. Les visiteurs ont été nombreux à venir découvrir le travail d'une quarantaine d'artistes et d'artisans qui tous, à leur tour, ont émis le souhait de renouveler cette manifestation.



FETE de BESSE les 19-20-21 août



La fête de Besse s'est déroulée les 19-20-21 août. Ce fut un immense succès. 523 couverts servis. La réussite de ce bel évènement tient principalement au dévouement et au nombre très important de bénévoles qui ont été très attentifs, courtois, disponibles et réactifs. Cette année les convives ont eu le choix entre deux viandes. C'était un 'petit plus' très apprécié. Une nouveauté a connu aussi un grand succès : la soirée bulles mojito. Par ailleurs la course de vélo qui traverse notre Commune sur 40 km et la randonnée du dimanche ont

remporté un succès grandissant.

Le Comité des Fêtes a rappelé, lors de son assemblée générale, le fil conducteur de l'année 2016. On y trouve la belote, la fête, le loto, le bal du cidre et la participation au tour du Périgord.

Il faut dire que nous avons su diffuser largement les informations en utilisant les médias, les réseaux sociaux et internet, sans compter banderoles et affiches massivement placardées. Le bilan s'en trouve satisfaisant et c'est très encourageant pour 2017.

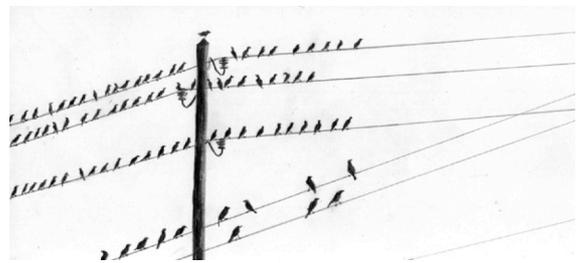


Un hommage doit être rendu au travail extraordinaire de la jeune génération qui par son savoir faire et le temps consacré fut d'une aide inestimable aux Anciens. Ce 'passage de relais' est bien le témoin d'une vie communautaire épanouie.

Quant à 2017, nous en parlerons lors notre assemblée générale. Pour ce faire, nous nous réunirons en JANVIER 2017, et ce sera l'occasion de nous retrouver autour de la galette des rois.

CONCERT ENSEMBLE-MUSICAL de BESSE le 14 août

Le concert de musique classique a eu lieu le 14 août. Une fois encore, un orchestre de musiciens constitué pour l'occasion et une chanteuse soprano ont fait résonner l'église de Besse, avec quelques célèbres pages de musique instrumentale et airs d'opéras. Ce concert au grand succès populaire confirmé, a pu avoir lieu grâce au mécénat et à l'engagement remarquable de certains Bessois, en particulier la Famille Mazeau.



CONCERT F. PINEL le 23 septembre 2016

Après une année d'interruption en raison d'un manque de crédits et d'obstacles administratifs divers, le concertiste international est revenu interpréter au piano des œuvres de Bach, Schubert et Chopin, le vendredi 23 septembre. Ce fut un concert magnifique mais, malheureusement la date choisie cette année, trop tardive, explique pour une bonne part, un effectif d'auditeurs en baisse en comparaison avec celui des années passées. Si nous pouvons poursuivre l'an prochain cette politique culturelle, il conviendra de revenir à une période située début septembre, en espérant qu'une fois encore, le mécénat privé comme cette année, viendra suppléer la triste défaillance de la collectivité communautaire.

MARCHE des PRODUCTEURS les vendredis soir en juillet et août

Le bel été a contribué au succès populaire et à la satisfaction des producteurs. Un dernier marché des producteurs a eu lieu le 2 septembre. Il s'agissait d'un marché privé, à l'occasion d'un mariage hollandais.

COMMEMORATION le 11 novembre

On rendait hommage, cette année, aux centaines de milliers de victimes disparues il y a 100 ans dans les batailles de Verdun et de la Somme. Une cérémonie devant le Monument aux Morts de Besse, à 10H, nous a réunis, malheureusement trop peu nombreux. Un vin d'honneur offert par la Mairie clôtura la cérémonie.



DECES

Georgette MALVY du Peyronnet, 13 avril 2016†

Andréa FOURCADE de l'Aiguillou, 18 juillet 2016†

Alain BOUSQUET du Mastin, 15 juillet 2016†

Nous assurons encore les familles de toute notre sympathie.



NAISSANCES

Violette BANNIEL-PEYTON du Peyronnet, 22 janvier 2016

Elliott VAREE du Bourg, 6 janvier 2016

TRAVAUX FAITS ET A FAIRE

VOIRIE

Tous les travaux programmés ont été réalisés.

ENFOUISSEMENT

Des lignes électriques 4 fils nus : les travaux sont en cours à l'Aiguillou, Leymail et le Bourg et doivent être achevés avant Noël.

TOILETTES PUBLIQUES

En revanche ces travaux ont pu être menés à leur terme cet été. Ainsi, disposons-nous de toilettes modernes, hygiéniques et confortables et accessibles aux handicapés.

CREATION D'UN PARKING PUBLIC (en face de l'entreprise Peuch)

Les différentes formalités administratives sont désormais achevées et l'enquête publique terminée. Désormais, la vente du chemin et l'achat du terrain peuvent être réalisés. Il conviendra ensuite d'obtenir les subventions indispensables pour mener à bien les travaux d'aménagement du terrain, qui seront importants.

AMENAGEMENT des ABORDS de la mairie

Il s'agit de l'ancienne cours d'école et le projet a déjà été exposé dans un bulletin précédent. Toutefois, la réalisation des travaux est reportée pour des raisons financières qui sont d'ailleurs expliquées ci-dessous, dans le paragraphe consacré aux finances de notre Commune. Il en est de même au sujet de la réhabilitation de la halle.

BILAN FINANCIER de notre Commune

A la demande de Francis Malvy, Madame la Perceptrice de Belvès est venue à la mairie afin de nous commenter notre situation financière. Elle nous a présenté le document intitulé « Analyse financière simplifiée 2015 » et qui est consultable en Mairie. La conclusion de cet exposé est que les finances de la Commune sont certes saines, mais que nous avons atteint, pour l'heure, le grand maximum de notre capacité d'endettement. Il conviendra à l'avenir de faire des économies concernant les dépenses courantes de consommation. Quant au projet de restructuration de la halle, dont le coût est estimé à environ 750 000 euros, il nécessiterait un emprunt qui dépasserait nos ressources **en ce moment**. Nous sommes ouverts à **d'autres solutions** et les idées de chacun seront les bienvenues.



QUELQUES NOUVELLES BREVES

TUNNEL

Le Comité des Fêtes de Besse vient d'acquérir un tunnel de 20 mètres qui garantira un abri, en cas d'intempérie, à l'occasion de nos festivités.



TOURISME A BESSE



L'Office de Tourisme de Périgueux manifeste son intérêt pour notre village et, en particulier pour son église. Il nous rendra visite au printemps afin d'étudier la possibilité d'une meilleure mise en valeur touristique de notre patrimoine local. Lucienne Nicolini est en charge de ce dossier.

Le 22 novembre, les Associations « Accueil Ville Française » et « Accueil Agen-Agglomération », ont conduit 24 personnes à Besse, dans le cadre d'une visite commentée de l'église par Lucienne Nicolini. On voit bien avec ces deux exemples, que nous suscitons un intérêt incontestable et que la saison touristique ne se limite pas à l'été, contrairement à ce qu'affirme l'Office de Tourisme de Domme.

TARIFS des PHOTOCOPIES en Mairie

Les tarifs des photocopies réalisées en Mairie n'ont pas changé depuis 2009. Les services de la perception nous ont fait observer que nous étions déficitaires. En conséquence, le Conseil Municipal a fixé les nouveaux tarifs comme suit:

A3 noir et blanc: 0,40 €

A3 couleur: 1,60 €

A4 noir et blanc: 0,20 €

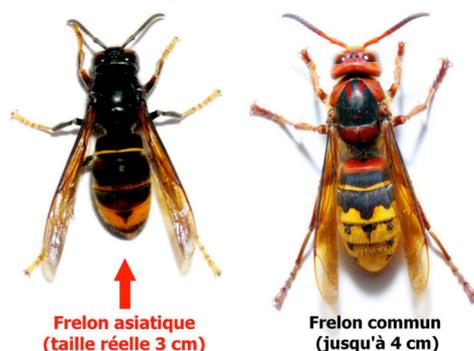
A4 couleur: 0,80 €

Pour les habitants de la Commune, les photocopies demeurent gratuites dans la limite de 5 feuilles A4 dans l'année. Ce dispositif a pour objectif une bonne gestion des intérêts de notre collectivité.

Les photocopies doivent être effectuées en début d'après-midi, afin de permettre au secrétariat de se consacrer à ses autres tâches si nombreuses.

FRELONS ASIATIQUES

Il est rappelé à tous que la destruction des nids de frelons asiatiques n'est plus utile en automne. La reine s'enterre jusqu'au printemps et les nids ne représentent pas de grands dangers en cette saison. En revanche, si la présence de frelons asiatiques à côté d'une maison d'habitation constitue un danger particulièrement avéré, il est indispensable de prendre, au préalable, un bon accord à la Mairie et de se rapprocher de Xavier GIGOUNOUX (06.85.40.79.00).

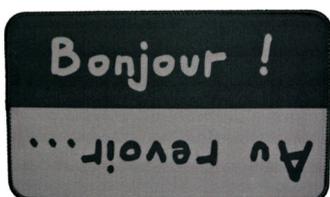


L'ECOLE

La Commune de Besse a versé sa quote-part pour financer les travaux de réfection de la cour de l'école de Villefranche du Périgord. (186,26 euros par enfant).

LES HABITANTS de BESSE

Il y a ceux qui nous quittent et ceux qui arrivent :



Les arrivées

Monsieur et Madame SERRADIMIGNI à l'Aiguillou.
Monsieur Mathias BROLESE au Bourg.

Les départs

Monsieur VAREE et Madame ALIBEAU,
Monsieur PIETTE,
et déjà, Monsieur Mathias BROLESE.

**De ce fait deux appartements sont disponibles dans les locaux de la mairie.
Merci de contribuer à diffuser l'information.**

CALENDRIER du 1^{er} SEMESTRE 2017

RECENSEMENT

Courant février 2017, vous recevrez la visite d'un agent recenseur, Aurélie Boudie, qui est connue de la plupart d'entre vous.

Aurélie vous proposera deux façons de vous faire recenser: soit par internet, soit par formulaire papier.

Aurélie sera disponible pour vous aider et répondre à vos questions. Nous vous demandons de bien l'accueillir. Merci à l'avance.

** Pour les renseignements supplémentaires sur le recensement, voir notre site 'Rubrique Mairie'.*

BELOTE

Elle se tiendra le 7 avril 2017.

REPAS de CHASSE

Un repas de chasse est prévu au printemps. La date sera indiquée sur le site.



CRITERIUM NATIONAL DE CYCLISME

Une nouvelle course est programmée pour mai 2017, passant par Villefranche du Périgord et Besse.

TELETHON

Un grand merci à tous les bénévoles de Besse qui, chaque année, contribuent par leur travail au succès du Téléthon de Villefranche du Périgord (samedi 3 décembre).

LE PERE NOEL

Il reviendra à Besse le 18 décembre à 18H30 dans la salle de réunion de la Mairie. Sont conviés à cette rencontre sympathique, les habitants de la Commune et leurs enfants. Cette soirée est organisée par la Mairie.





ANNONCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MODIFICATIONS du PRÊT aux particuliers du MATÉRIEL de la Mairie

Concerne seulement les habitants de la Commune.

Le Conseil Municipal a décidé du dispositif suivant, qui modifie le précédent (voir bulletin de juillet 2014) :

- La Mairie est prioritaire dans l'utilisation du matériel. Il n'y a pas de prêt au moment des manifestations de la Commune.
- Le prêt ne peut se faire qu'uniquement sur rendez-vous, auprès des responsables ci-après (de préférence 8 jours avant).

Harriët Kappen	06.02.37.10.19
Alix Rorpach	06.15.71.79.97
Jean-Louis Nicolini	06.45.24.36.09
- **Aucun** matériel ne peut quitter le territoire de la Commune.
- Type de matériel prêtable:
Tables, bancs, plateaux, vaisselle de table.
- Caution de 200 euros, y compris lorsque le matériel reste dans la halle, la location de la salle communale étant gratuit pour les habitants de la Commune.

Concernant la location de la salle, une délibération du conseil a précisé qu'elle ne pouvait être loué entre le Bal de Cidre et la fin du mois de mars.

Enfin, la salle, les cuisines et la chambre froide, doivent être restituées propres, ainsi que la vaisselles.

Au sujet du prêt aux associations, une réunion des personnes concernées sera organisée dans les semaines à venir.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de Besse afin de vous tenir informés de l'actualité de notre Commune :

www.besse24.fr

Commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les Morts pour la France

**Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense,
chargé des anciens combattants et de la mémoire**

11 novembre 2016

Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre depuis plus de quatre ans. Le Centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.

Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. L'année mémorielle 2017 en sera une nouvelle occasion alors que nous nous apprêtons à commémorer l'offensive du Chemin des Dames, à témoigner notre amitié aux Etats-Unis, entrés en guerre le 6 avril 1917, et aux Canadiens qui se sont illustrés dans la prise de Vimy le 9 avril de cette même année.

Commémorer le 11 novembre, c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Créé dans l'urgence des combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et dont nous célébrons le centenaire cette année, remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de toutes les générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.